



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Baisse scandaleuse des droits à l'assurance chômage

Une recherche IRES (Institut de Recherches Économiques et Sociales) démontre la baisse scandaleuse des droits à l'assurance chômage. La CGT a soutenu cette recherche dans le cadre du partenariat avec l'IRES.

En effet, l'étude montre, de façon très précise, que les droits des personnes qui alternent petits boulots (CDD de plus en plus courts, saisonniers, intérimaires, intermittents hors spectacle...) se sont dégradés, sous l'effet de différentes conventions, notamment depuis 2011 et, surtout, s'effondrent avec la réglementation 2019 imposée par le gouvernement.

Les chercheurs en sociologie Mathieu Grégoire, Claire Vivés et Jérôme Deyris ont travaillé, pendant 2 ans, sur un « calculateur des droits » qui permet de comparer l'évolution des droits à assurance chômage depuis 1979 jusqu'aux règles édictées en 2019. Cette étude, jamais réalisée auparavant, modélise toute situation individuelle pour regarder la durée et le montant des allocations (ou leur disparition) d'une réglementation à l'autre.

Les 10 principales conventions d'assurance chômage – que la CGT n'a pas signé – et la dernière réglementation décidée, unilatéralement, par le gouvernement en 2019, sont ainsi étudiées ; ce qui complète grandement les données macro-économiques fournies par l'Unedic.

La recherche nous permet de démontrer de façon implacable la communication du gouvernement qui nie ou minimise les effets catastrophiques de sa réforme pour les droits des travailleuses et travailleurs précaires alternant chômage et contrats courts.

La CGT a lancé une campagne pour exiger l'annulation de la réforme assurance chômage et obtenir de nouveaux droits, alors que les salarié.e.s en question sont doublement affectés par les nouvelles règles et la crise de l'emploi due au Covid-19. L'unité des travailleuses et travailleurs est de plus en plus large pour exiger cette abrogation.

Pour lire l'étude en ligne, rendez-vous sur : <http://www.ires.fr/index.php/etudes-recherches-ouvrages/etudes-des-organisations-syndicales/item/6177-quelle-evolution-des-droits-a-l-assurance-chomage-1979-2020>

Montreuil, le 4 juin 2020